

**Syndicat de l'Agriculture
Réunion du Conseil national Meeting
8–10 avril 2013
Le Sheraton Montréal (Québec)**

PROCÈS-VERBAL

Participant(e)s

Exécutif national	Conseil national
Bob Kingston, président national Fabian Murphy, 1 ^{er} VPEN Glenn Miller, 2 ^e VPEN Raphaël Tarasco, 3 ^e VPEN Meraiah Morison, 4 ^e VPEN	Mariette Beudet, O. Qc Jean Cloutier, E. Qc Michele Jackson, S. AB Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK José Evangelho, SO ON Teri Friday, directrice nationale, CCG John Langs, Centre ON Terri Lee, O. C.-B. & Yukon Érick Martel, directeur national, CFP et ÉFPC Danielle Moffet, directrice nationale, MDN Maria-Luiza Romano, E. C.-B. Patrick St-Georges, E. ON Ottawa-Gatineau Sue Ann Sullivan, E. Atl Mike Vanson, N. AB & T.-N.-O. Charlene Vidito Milne, directrice nationale DP
Suppléante/observatrice au Conseil national	Personnel
Barb Kristjansson, MB, NO ON & Nunavut Mélanie Desrosiers, observatrice, présidente, Section 80 St-Hyacinthe (Qc) (10 avril seulement)	Larry Budge, agent d'administration Sylvie Rochon, agente fonctionnelle Debbie Ramsay, secrétaire-archiviste

Lundi 8 avril 2013

1. Convocation

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 15.

2. Observations liminaires – Bob K. fait des observations sur la réduction des effectifs de la fonction publique entreprise par les Conservateurs du premier ministre Harper, et ajoute que toutes les personnes dans la salle ont personnellement dû faire face aux répercussions de ces compressions.

3. Approbation de l'ordre du jour

Ajouts/changements

Changement 5. Lire « Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil de novembre **2012** »

Ajout 19. Entrevues de départ/processus et résultat – M. Vanson

P/A/A É. Martel/J. Langs : Que l'ordre du jour ainsi modifié soit adopté – à mains levées : adopté.

4. Heures des séances

Journée 1

De 9 h à midi Points à l'ordre du jour

De 13 h 30 à 17 h Points à l'ordre du jour

Journée 2

De 9 h à midi Réunions des comités permanents

De 13 h 30 à 17 h Réunions des comités permanents

Journée 3

De 9 h à midi Rapports des comités permanents

De 13 h 30 à 16 h Réunions des comités permanents

De 16 h à 17 h Derniers points à l'ordre du jour

P/A/A É. Martel/J. Evangelho – à mains levées : adopté.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 7 au 9 novembre 2012

Ajouts/changements : aucun.

P/A/A J. Langs/J. Evangelho – adopté à l'unanimité. Vote consigné #1.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente

Rapport sur les suivis

#1 - Temps de préparation payé : B. Kingston fait savoir qu'il a eu une réunion de suivi avec G. Etienne sur la question, au cours de laquelle on lui a indiqué que le Comité avait fait rapport à M. Etienne sur le fait que rien ne pouvait être entrepris. Lors d'une autre discussion avec deux des trois membres du Comité (le troisième membre ayant démissionné du fait qu'il prenait sa retraite), B. Kingston a appris que le Comité n'avait jamais été convoqué, n'avait jamais eu de discussions ni déposé de rapport. Bob aura une discussion de suivi avec G. Da Pont pour, espère-t-on, remettre le Comité sur les bons rails.

Suivi : Bien que le Ministère ne soit aucunement obligé de nous remettre le procès-verbal des délibérations, Bob a néanmoins demandé que ce document soit distribué.

#2 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation à l'ACIA : G. Etienne s'est de nouveau engagé à lancer cette formation. B. Kingston va tout faire pour faire avancer les choses.

#3 – Sensibilisation au harcèlement à l'ACIA : La discussion porte sur des problèmes suscités par la formation, et l'absence d'une telle formation, dans les régions. Les points avancés au cours de la discussion étaient notamment les suivants :

- S'assurer de lire, d'imprimer et d'apporter notre document *Info Clé* sur le harcèlement et de vérifier que toutes les personnes qui suivent le cours disposent d'un exemplaire.
- Vérifier que les coanimateurs ou coanimatrices ont nos renseignements et les distribuent.
- Bob fait remarquer que l'ACIA a reçu des directives de la part de RHDCC en la matière et qu'un appel a été déposé. Lisa Addario, conseillère juridique à l'AFPC, représentera la position du syndicat.
- RHDCC peut être invité à n'importe quelle réunion, et en fait une invitation lui a été adressée pour assister à notre prochaine réunion nationale.
- Si vous siégez à un comité et que vous avez de la difficulté à obtenir un rapport, faites-en la demande sur le formulaire¹ de plainte RHDCC LAB 1060 et/ou présentez un grief du CNM.
- Le Ministère s'est engagé à travailler sur cette formation.
- L'ACIA a créé une équipe sur un milieu de travail respectueux composé de personnes des Relations de travail, et examine toutes les plaintes, les évalue puis détermine comment s'en occuper. Nous avons fait savoir au Ministère que nous soulèverons ce processus auprès de RHDCC à chaque fois, et que les plaintes de violence et/ou de harcèlement doivent être traitées conformément à l'article 20.9.2. Pour chaque cas de violence au travail, ou d'allégation de violence, elle doit essayer de régler le problème de façon informelle. Nous avons laissé savoir à l'ACIA que lorsqu'un(e) gestionnaire reçoit une plainte, même par écrit, il ou elle est censée essayer de la régler avec les parties concernées, à défaut de quoi ce sera alors à une personne compétente de procéder à une enquête.

#4 – Réforme de la classification à l'ACIA : Aucun progrès n'est à signaler du fait que M. Morison attend toujours de rencontrer M. O'Neil et l'ACIA pour discuter de ce dossier.

#5 – Évaluations médicales de Santé Canada : On a remarqué dans l'une des régions que les personnes nouvellement embauchées doivent toutes remettre des échantillons d'urine. B. Kingston précise qu'en vertu de la politique sur l'évaluation médicale, à des fins de santé et de sécurité, si le Ministère ne peut

¹<http://www.servicecanada.gc.ca/cgibin/search/eforms/index.cgi?app=prfl&frm=lab1060&ln=eng>

lier cette procédure à l'emploi, il ne peut faire une telle demande. Il ajoute que même avant le remplacement, les individus ont le choix d'avoir recours à leur propre médecin.

Suivi : Inscrire ce point à l'ordre du jour du CSST national. J. Langs enverra des renseignements à B. Kingston (avec copie conforme à Ayman Soryal et Stephen Norman).

M.L. Romano fait remarquer qu'il est difficile de refuser de telles demandes et cherche à savoir comment on pourrait faire connaître le bon processus aux personnes. B. Kingston précise qu'en ce qui a trait aux membres du Conseil qui sont membres du Comité de S&S, il faut participer au processus qui consiste à créer l'analyse des risques/dangers, et à tout le moins demander ces renseignements, s'il y a lieu.

#6 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation : Il est question de deux exemples précis de dossiers en la matière. On rappelle au Conseil que lorsque de tels problèmes surgissent il faut présenter votre plainte et aussi exercer des pressions sur l'employeur pour qu'il la règle. Ces situations deviennent un cas de violation des droits de la personne. B. Kingston ajoute qu'il est plus coûteux pour l'employeur de démontrer à une tierce partie que la personne concernée ne fait pas l'objet de discrimination. Il rappelle aux membres du Conseil de s'assurer que l'employeur est au courant de situations précises, soit par l'intermédiaire de vos CSP et/ou Comités RE/PET. Il ajoute que pour un grand nombre de cas il faut se demander si une personne a besoin ou non de mesures d'adaptation. M. Jackson cherche à savoir qui donne cette formation, ce à quoi B. Kingston précise que l'ACIA a deux options : former des formateurs et formatrices, probablement les mêmes personnes qui ont été utilisées pour la sensibilisation au harcèlement, et aussi le PAM. Le recours au PAM a été accepté au niveau national, mais nous n'accepterons pas que les RH donnent cette formation.

#7 – Partie XX et Violence dans le milieu de travail : Il est rappelé au Conseil de lire les renseignements dans notre document *Info Clé*, inclus dans l'annexe. B. Kingston ajoute que des informations supplémentaires seront incluses dans le document. À une réunion avec l'AFPC, nous avons discuté d'autres formes de plaintes, ce qui peut être renvoyé à l'arbitrage, et d'autres domaines qu'il faudrait étayer. B. Kingston fait des observations sur les rapports d'activités des comités qui sont envoyés à RHDCC, lesquels doivent inclure un résumé des plaintes en vertu de la Partie XX. Nous avons laissé savoir à l'employeur que si ces renseignements ne sont pas inclus, nous ne les signerons pas. L'IPFP procède de la même manière. F. Murphy rappelle que tout incident se déroulant dans le milieu de travail, même s'il est réglé, doit être consigné.

#8 – Réunions ÉE : Le point sur les réunions sur l'équité en emploi :
CFP – des réunions ont eu lieu.

CCG – les choses sont en suspens. T. Friday fait remarquer que la plupart des personnes qui siègent à ce comité vont partir et qu'une formation sera nécessaire.

ACIA : Un forum sur les minorités visibles et les personnes handicapées est mis sur pied. Nous ne sommes pas consultés à la table nationale, ainsi cette

question sera abordée aux réunions de mai et juin de CSP. M. Morison précise que l'ACIA a un « Comité des présidents et des champions » qui n'est pas la même chose que l'équité en emploi, et que nous n'avons pas sanctionné.

B. Kingston suggère que tout le monde examine la *Loi sur l'équité en emploi* et plus particulièrement l'Article 15². Les ministères qui ont des comités de l'ÉE relèveront de ce champ de compétence et par conséquent devront collaborer avec le syndicat. Vous devez exprimer une forte opposition pour être certains qu'une collaboration a bien lieu. Il ajoute que tout le monde devrait copier l'Article 15 et l'apporter aux réunions pour indiquer ce que la loi couvre, qui est concerné et comment les choses devraient être faites. En cas de problème, il convient de les soulever au niveau national.

AAC – F. Murphy fait remarquer que la question de l'ÉE a été discutée à la réunion du CCSPN à laquelle il a été convenu qu'à deux réunions par an du CCSPRH la question de l'ÉE serait inscrite à l'ordre du jour. Des représentant(e)s d'autres comités assisteraient également aux réunions pour discuter de l'ÉE.

Suivi : La prochaine réunion aura lieu le 15 mai 2013; F. Murphy enverra au Conseil les renseignements découlant de cette réunion.

#9 – Personnes compétentes pour les enquêtes : B. Kingston fait savoir qu'aucun nom n'a été transmis au bureau national, et il rappelle que les Comités d'orientation de la politique sont dans l'obligation d'en faire parvenir. Il ajoute à l'intention des membres du Conseil qu'il enverra les noms de groupes que nous avons utilisés par le passé, mais précise que le Conseil devrait toujours parler personnellement aux enquêteurs et enquêtrices pour s'assurer de leur bien-fondé. Il propose par ailleurs que l'on examine l'Article 20.9(1) pour vérifier la définition de personnes compétentes. B. Kingston fait remarquer qu'il y a des critères bien précis que le rapport doit contenir, et qu'il faut rejeter tout rapport qui n'inclut pas tous les renseignements obligatoires. L'un des moyens examinés consiste pour l'ACIA à choisir un(e) gestionnaire, et quant à nous à choisir un(e) représentant(e) syndical(e), puis de leur donner une formation en tant qu'équipe pour devenir des personnes compétentes. RHDCC a d'ailleurs approuvé cette idée. B. Kingston ajoute qu'il participera à la formation mais qu'aucun renseignement n'a encore été donné quant aux personnes du Ministère qui en feront de même.

Suivi : B. Kingston enverra des renseignements au Conseil sur les personnes compétentes.

#10 – Rapports des VPR sur les sections locales : Il est rappelé une fois de plus aux membres du Conseil de consulter leurs sections locales et de faire parvenir leurs rapports. B. Kingston ajoute que nous avons appris que des sections ont des difficultés mais que nous n'avons pas reçu de rapport de VPR en la matière. Le processus consiste pour l'Exécutif de discuter des rapports reçus et d'arrêter un plan d'action.

Suivi : Que les rapports sur les sections locales soient remis en vue de la prochaine réunion du Conseil.

² <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-5.401/TexteComplet.html>

#11 – Demandes d’AIPRP : M. Vanson cherche à savoir où en sont nos demandes d’AIPRP, ce à quoi B. Kingston lui répond que le coût initial de telles demandes est minime, et que nous pouvons en présenter de nouvelles si cela s’avère nécessaire.

F. Murphy donne un bref aperçu de nos demandes précédentes d’AIPRP, et ajoute que les échéanciers étaient avantageux pour présenter de nouvelles demandes car c’est juste après la fin de l’année, et par ailleurs la période est bonne relativement à la stratégie de négociation.

Suivi : Envoyer les demandes d’AIPRP pour chaque employeur à propos de la rémunération au rendement.

#12 – LAT 02 du MDN (postes exclus) : F. Murphy fait savoir que cette question est traitée avec le MDN et que nous sommes sur le point d’obtenir les descriptions de fonctions et la structure de rapport pour déterminer si ces LAT 02 répondent toujours aux critères d’exclusion. D. Moffet indique qu’il y a cinq postes à St. Jean où il y a eu un changement dans la structure de rapport et qu’il faudra déterminer si ces postes répondent également aux critères.

F. Murphy ajoute que des rapports sur les exclusions ont récemment été envoyés aux membres du Conseil.

Suivi : Veuillez examiner les rapports pour voir s’il y a des préoccupations légitimes à propos des postes dont l’exclusion est recommandée.

Motion proposée par M. Vanson avec l’appui de T. Friday : que cette question devienne un point permanent pour les demandes d’AIPRP à nos employeurs sur les montants versés dans la rémunération au rendement, à des fins d’outil de négociation et de discussion avec les employeurs, et que par ailleurs ce suivi permanent soit répété tous les ans au cours des trois prochaines années.

P/A/A À mains levées – adopté.

7. Finances et Communications

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications (voir rapport ci-joint).

8. Personnel du bureau national

L. Koo est retourné à son poste d’attache du SEN. S. Prowse est revenue travailler avec D. Ramsay pour structurer le travail restant concernant l’examen PI. Nous ne sommes pas en mesure de poursuivre le travail sur ces griefs à l’heure actuelle du fait que notre priorité est le Plan d’action pour la réduction du déficit (PARD).

Pour les ART, la priorité consiste à se pencher sur les griefs au dernier palier qui sont accumulés. S. Rochon fait remarquer qu’en ce qui a trait à l’examen GL, nous devons porter à l’attention du bureau national les griefs GL lorsque le membre sera touché par le PARD car cela pourrait avoir des répercussions sur son niveau de classification et ses possibilités d’échange de postes.

B. Kingston fait rapport sur le nombre de demandes de renseignements téléphoniques de membres et de sections locales au bureau national, lequel a diminué. Il fait remarquer que même si les ART prendront les appels de membres du Conseil, ce sont les sections locales qui devraient transmettre les demandes de renseignements par l'intermédiaire de leurs membres au Conseil. Il demande par ailleurs aux membres du Conseil, si possible, de procéder à des recherches pour apporter des réponses aux demandes de renseignements générales de leurs sections locales. On a par ailleurs relevé une amélioration d'ensemble.

F. Murphy prévient que certaines heures supplémentaires ont été autorisées au bureau national en raison des répercussions de l'arriéré actuel de travail.

B. Kingston ajoute que si l'Exécutif approuve des ressources supplémentaires nous garantirons la transparence des mesures prises.

B. Kingston indique que nous allons procéder à l'achat de quelques classeurs à tiroirs, afin de sortir des dossiers de notre salle du Conseil pour que celle-ci puisse servir de salle de réunion, et aussi parce que nous n'avons pas assez d'espace de rangement.

9. Le point sur les employeurs

B. Kingston rappelle au Conseil qu'auparavant énormément de temps était consacré à écouter les mises au point verbales sur les diverses régions. En remettant de telles mises à jour par écrit sur les employeurs, dans des délais opportuns, afin d'en faciliter la traduction et la distribution aux membres du Conseil, tout le monde a ainsi la possibilité de les lire avant la tenue des réunions. Il est bon de noter que comme la plupart des rapports viennent tout juste d'être remis, ils seront distribués par les voies électroniques puis discutés plus tard.

Discussion ayant eu lieu plus tard :

D. Moffet demande si le manuel de référence pour les comités locaux de la SST peut être distribué à d'autres ministères. G. Miller distribuera le manuel dès qu'il aura été élaboré, et ajoute que le CCHST dispose d'un bon manuel de référence pour les comités locaux. B. Kingston ajoute que le CCHST en question a également un excellent manuel sur la violence en milieu de travail ainsi qu'un bon site sur la question.

10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture

Il y a dorénavant un poste vacant au Comité du FJS en raison du départ à la retraite de S. Barlin. T. Friday se porte volontaire pour prendre sa place. Du fait qu'il n'y a pas d'autre candidature, l'offre de T. Friday est acceptée.

F. Murphy fait rapport sur une nouvelle soumission de la SK Asbestos Disease Awareness Association (SADAO) que le Comité va examiner. B. Kingston ajoute que la SADAO était financée par H. Willems, et gérée par sa conjointe, Brenda Baergen, et son fils Jesse. Ils ont un site Web, aussi il invite tout le monde à s'y rendre en guise de soutien. On fait remarquer que le Québec va

procéder à la création d'un registre indiquant la présence d'amiante dans les édifices publics.

Sur les trois autres récentes soumissions, une seule répondait à notre mandat. L'une des autres, concernant la lutte contre la pauvreté, sera de nouveau réexaminée en espérant qu'elle réponde à notre mandat.

L'Exécutif s'est penché sur le budget du FJS et recommande, d'après les soumissions qui arrivent et les sommes dépensées, que le fonds soit plafonné à 100 000 \$, l'excédent étant transféré au Fonds général. Certaines préoccupations sont soulevées à propos de changements à la résolution adoptée au dernier Congrès à propos de ce fonds. Il est décidé de renvoyer cette question au Comité du FJS et de faire en sorte que celui-ci présente un rapport un peu plus tard sur ses discussions.

L. Budge communique les montants de ce fonds au cours des deux dernières années et fait remarquer que le solde est actuellement de 104 000 \$, la contribution de cette année se chiffrant à 52 800 \$. Il ajoute que tous les projets du FJS qui ont été approuvés par le passé figurent sur notre site Web.

Le Comité du FJS fait ensuite rapport :

Le Comité décide de ne pas proposer pour le moment de plafonner le FJS.

Le Comité voit le bien-fondé de l'élargissement du mandat du Comité afin d'assurer une plus grande souplesse relativement aux demandes de financement. Cette question devra être soumise au Congrès, par conséquent aucune modification ne sera faite au mandat pour le moment.

11. Le point sur la négociation collective

Cette question est renvoyée au Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail (voir rapport ci-joint).

12. Rapports des comités permanents – voir un peu plus loin dans le présent document.

13. Congrès triennal de 2014 du Syndicat de l'Agriculture

Le prochain Congrès triennal aura lieu à Winnipeg (Manitoba), toutes les sections de la région étant « à bord ». B. Kingston et L. Budge ont tout récemment visité les installations de l'hôtel du Congrès, soit le Fairmont Winnipeg. Les dates sont les suivantes :

8 août 2014 – Journée de voyage des membres du Conseil,

9 août 2014 - Réunion du Conseil,

10-12 août 2014 – Réunions des comités, et

13-15 août 2014 - Congrès

14. Rapports des VPR sur leurs sections locales

B. Kingston déclare que les rapports en question sont des outils importants qui permettent de savoir ce qui se passe au sein de nos sections locales, et devraient comporter des renseignements sur les membres des Exécutifs des

sections, les griefs, les portefeuilles de la santé et de la sécurité, etc. Même si le statu quo règne, il est important d'envoyer ces renseignements. Ces rapports donnent aussi aux VPR la possibilité de discuter de diverses questions avec les président(e)s de leurs sections. Nous devons nous assurer que les Exécutifs des sections locales disposent des ressources et du soutien dont elles ont besoin. En cas de difficultés, l'Exécutif avancera des recommandations et préparera des plans d'action pour permettre à la section concernée de rester viable ou, s'il y a lieu, de fusionner avec une autre. Ce processus se fait en coordination avec le (la) VPR. B. Kingston ajoute que le rapport des VPR se trouve dans le manuel des VPR et également en version électronique que l'on peut se procurer auprès du bureau national. F. Murphy fait remarquer que le bureau national doit être avisé de toutes modifications à la composition des Exécutifs des sections locales et ce, dès que possible, pour que nous puissions mettre à jour notre site Web et nos listes de coordonnées.

Suivi : Que les rapports des VPR soient envoyés au Conseil par les voies électroniques, dès que possible.

Suivi : Que les VPR envoient les rapports sur leurs sections locales au bureau national au cours du prochain trimestre à des fins d'examen.

15. Réaménagement des effectifs (RE)/Politique de transition des employé(e)s (PTE)

- B. Kingston fait remarquer que depuis l'annonce du PARD, des comités ont été constitués un peu partout au pays, le plus récent étant à la CCG après l'annonce selon laquelle plus de 300 membres de la Commission seront touchés. Il ajoute que le Conseil devrait essayer de s'assurer que ces comités fonctionnent bien. Les renseignements de l'employeur devraient être détaillés et complets (statistiques, étapes, problèmes, etc.), et nous devrions discuter de situations spécifiques, plus particulièrement au niveau local et, s'il y a lieu, au niveau suivant et ce, le plus rapidement possible.
- Il est ensuite question du nombre de nos effectifs. F. Murphy fait savoir que nous avons perdu environ 1 000 membres depuis l'annonce du PARD. L. Budge précise qu'il y a deux ans, lorsque le Conseil examinait le budget, nos effectifs étaient de plus de 9 200 membres, et que par conséquent dorénavant le budget est calculé sur la base de 8 500 membres, ce chiffre étant considéré comme un bon coussin. Il ajoute qu'en mars 2012 nos effectifs se chiffraient à 8 965 membres, et qu'en février 2013 nous étions tombés à 8 131 membres, soit près de 400 membres en dessous des chiffres que nous avons pris pour projeter le budget.
- Il est ensuite question des employé(e)s de durée déterminée. À ce sujet, T. Friday fait savoir qu'environ 150 employé(e)s de durée déterminée perdront leur emploi à la CCG, et que ces personnes ne relevaient pas du RE. M. Dyck indique que 200 employé(e)s de durée déterminée de plus quitteraient le Programme des pâturages. M. Vanson fait part d'une situation dans l'Ouest où des pertes d'emplois ne sont pas attribuées au PARD non plus. F. Murphy indique que les cas individuels qui le méritent

- devraient être envoyés au bureau national à des fins d'enquête pour savoir si nous pouvons faire appel sur des points précis (employé(e)s de durée déterminée à long terme). Il ajoute que nous recevons tous les ans une liste des ministères et que nous allons l'examiner de près.
- T. Lee précise qu'à la Conférence régionale de la C.-B. on a fait remarquer que d'autres Éléments qui sont confrontés à de grosses pertes de membres, examinent de très près les possibilités de fusion. B. Kingston parle de notre expérience en la matière et ajoute que le Syndicat de l'Agriculture pourrait être ouvert à de telles possibilités qui se présenteraient dans la mesure où cela « correspondrait bien » à notre Éléments.
 - On cherche à savoir si les paiements au titre des mesures de soutien à la transition (MST) doivent être remboursés.
 - Suivi : F. Murphy fait savoir que nous chercherons cette réponse et que nous l'afficherons sur notre site Web.
 - On fait remarquer que dans un certain nombre de régions des rumeurs circulent toujours selon lesquelles il y aura d'autres compressions. F. Murphy précise que selon les renseignements reçus au niveau national il n'y en aura plus.

16. Action politique/campagnes

Le point sur les pâturages communautaires : M. Dyck et F. Murphy présentent les renseignements suivants :

Une campagne a été lancée après que le gouvernement fédéral ait décidé de ne plus gérer les pâturages communautaires. La province de la Saskatchewan n'avait ni plan ni programme en place, aussi a-t-elle mis les pâturages en vente. Le but de la campagne était de changer la décision du gouvernement visant la vente des terres ou, à défaut de quoi, de faire en sorte que le gouvernement fédéral mette en place un système d'administration différent et acceptable. Nous sommes parvenus à recueillir quelque 10 000 courriels, envoyant ainsi un message fort au premier ministre de la Saskatchewan pour nous opposer au plan. Nous avons aussi rencontré le ministre de l'Agriculture, ainsi l'option relative à la location de ces terres a maintenant été présentée. Un certain nombre de groupes intéressés se sont mis ensemble sous une même enseigne, soit le Comité d'intérêt public des pâturages publics. Le groupe s'est entendu sur six principes qui guideraient ce qu'il adviendra de ces terres. Les choses ont ensuite pris une certaine ampleur, la sensibilisation à ces questions se faisant plus forte, après quoi des alliances ont été constituées et maintenant tout le monde travaille très fort pour garder le rythme et faire en sorte que la question des pâturages aille de l'avant. Les efforts entrepris dans le cadre de notre campagne pour lier tous les groupes intéressés au sein d'une organisation, ayant une voix, a rendu un grand service au mouvement. Nous avons mis sur pied un kiosque à la Canadian Western Agribition (Foire-exposition agricole) où de l'excellent travail a été accompli pour mobiliser la population autour de cette question. Ce fut par ailleurs l'occasion parfaite de prendre d'autres contacts avec des organisations agricoles et environnementales. Plus d'une trentaine d'organismes travaillent maintenant ensemble.

Nous essayons ainsi d'obtenir une réunion avec le caucus libéral pour faire une présentation sur la question.

Le point sur la communauté – M.L. Romano fait savoir qu'en réponse à la campagne de l'Alliance « *On est tous touchés* », le Conseil de sa région (Okanagan) a lancé une initiative intitulée « Community Snapshot ». La consœur Romano donne une explication des idées et objectifs de cette initiative et ajoute qu'elle sera présentée à l'occasion du Colloque de la région de la C.-B.

Sécurité alimentaire – B. Kingston précise qu'à l'heure actuelle il n'y a aucune initiative majeure sur la sécurité alimentaire. Nous réagissons aux problèmes liés à la salubrité des aliments au fur et à mesure qu'ils interviendront. Selon ce qui a été dit la semaine dernière, d'après les évaluations internes de l'ACIA il y aurait 15 % de compressions dans toute l'Agence et de 5 à 7 % de suppressions de postes, mais il ne s'agit que de chiffres des propositions originelles. Assurez-vous de bien soulever vos préoccupations en la matière auprès du bureau national pour que nous puissions nous en occuper, s'il y a lieu.

Formation au leadership – B. Kingston cherche à savoir si les membres du Conseil ont été contactés par leurs VPER à propos de cette formation. Il donne ensuite quelques renseignements de base en la matière, et ajoute qu'au cours des six derniers mois le député conservateur Pierre Poilievre s'est attaqué à la formule Rand et aux cotisations syndicales. B. Kingston fait référence à la décision³ de la Cour suprême, *Lavigne c. Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, 1991*, selon laquelle les syndicats non seulement ont un droit mais aussi une obligation en ce qui a trait à l'action politique, et que l'action politique est un prolongement naturel de la négociation collective qui se déroule à la table de négociation. M. Poilievre veut interdire le prélèvement des cotisations syndicales. Il n'y a toutefois pas d'autres moyens de recueillir les cotisations si ce n'est volontairement. Si nous perdons ce combat, les syndicats pourraient bien cesser d'exister au Canada. Pour ces raisons, nous envisageons d'entreprendre une conversation avec nos membres pour les réengager. Il propose aux membres du Conseil d'envoyer des lettres à la rédaction de quotidiens, des articles d'opinions dans les journaux locaux, etc.

S.A. Sullivan fait savoir qu'il y a déjà une séance de formation dans sa région, puis elle soulève certaines préoccupations quant aux coûts des petites sections locales qui essaient d'avoir des réunions en personne avec leurs membres.

B. Kingston précise que nous n'avons actuellement aucun plan pour apporter une telle aide financière si ce n'est notre capacité normale. Il ajoute que si la consœur Sullivan avait une proposition spécifique à faire, nous la présenterions à la réunion du CNA de juin. Il précise qu'un engagement en personne est indispensable pour faire passer le message. Il suggère par ailleurs que certaines sections locales organisent un barbecue à l'heure du déjeuner, avec hot dog et hamburgers gratuits, ce qui pourrait faciliter les choses.

³ <http://scc.lexum.org/decisia-scc-csc/scc-csc/scc-csc/fr/item/774/index.do>

Suivi : Le Comité des communications enverra des renseignements et détails au Conseil.

Mardi 9 avril 2013

Réunions des comités permanents

Mercredi 10 avril 2013

Le président de séance mentionne la présence de la consœur Mélanie Desrosiers, présidente de la Section 80 de St-Hyacinthe (Québec), en tant qu'observatrice, après quoi on procède aux présentations des personnes autour de la table.

12. Rapports des comités permanents

Rapport du Comité des finances et des communications

É. Martel présente le rapport du Comité (voir ci-joint).

Discussion :

- M. Morison cherche à savoir quand la décision sur le processus de la campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand a été prise, ce à quoi F. Murphy lui répond qu'elle a fait l'objet de discussions à la dernière réunion du Conseil, puis d'un suivi du Comité des finances pour la présente réunion. Il souligne l'impact direct de l'adhésion de cotisant(e)s rand par rapport à l'envoi d'un(e) délégué(e) financé(e) par l'AFPC au Congrès de l'Alliance, comparativement au financement par l'Élément d'un(e) observateur(trice) au Congrès de l'Alliance qui ne coûterait rien. F. Murphy précise que l'envoi d'un observateur ou d'une observatrice au Congrès de l'Alliance coûte 3 300 \$.
- Une discussion a ensuite lieu sur les avantages et inconvénients d'une campagne de recrutement des cotisants Rand.
- G. Miller propose, avec l'appui de D. Moffet, un **amendement favorable à la motion**, soit : Le Comité propose que nous entreprenions une campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand en mai 2013, comme cela a déjà été discuté à la réunion du Conseil de novembre 2012, et que cette campagne comprenne un tirage de toutes les cartes d'adhésion Rand signées en vue de gagner une tablette iPad.

P/A/A G. Miller/D. Moffet, sur l'amendement favorable, à mains levées – **motion rejetée.**

- Une autre discussion a lieu sur cette même campagne à propos de la formule à utiliser pour déterminer la section locale gagnante.

- R. Tarasco propose, avec l'appui de M. Morison, une **motion de renvoi** de la campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand au Comité des finances pour qu'il fasse une nouvelle proposition en vue de cette campagne et prenne en considération les discussions précédentes.

P/A/A R. Tarasco/M. Morison, sur le renvoi au Comité des finances, à mains levées – **motion adoptée.**

Rapport du Comité des Statuts et des Règlements

R. Tarasco présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion :

- Formation TDFP – R. Tarasco indique que le nombre de participant(e)s fixé à 12 est une estimation, et après un décompte des mains levées des membres de l'Exécutif, on fait savoir que 13 membres du Conseil sont intéressés à suivre cette formation.
- R. Tarasco ajoute que le coût de 32 940 \$ couvrirait la participation de 12 personnes, pendant trois jours à Ottawa, pour les frais y afférents. B. Kingston indique qu'il y a actuellement des discussions avec l'Alliance, et que quelques réductions devraient être obtenues. Nous espérons que l'Alliance fournira les animateurs et animatrices, après quoi il ajoute que nous avons une formatrice interne, soit Sylvie Rochon, laquelle précise que de 20 à 22 personnes seraient le nombre maximal pour ce cours.
- **Motion** sur la formation TDFP.
- **Vote consigné #2 – motion adoptée à l'unanimité.**
- Formation sur l'éducation des adultes – R. Tarasco indique ce cours est un type de formation du genre « former le formateur ou la formatrice » sur la façon d'enseigner les adultes, dont la cible est le message que vous essayez de faire passer. B. Kingston précise que ce cours de formation aurait lieu à l'hôtel, à Winnipeg, mais que les coûts n'en ont pas encore été déterminés. R. Tarasco ajoute que le rapport du Comité sera modifié pour que cette initiative de formation soit discutée à la prochaine réunion du Conseil, à laquelle les coûts seront indiqués.
- Examen de la structure du Syndicat de l'Agriculture – R. Tarasco aborde cette proposition et plus particulièrement la plus grande perte de membres que nous avons connue, ce qui nous oblige à sérieusement revoir la structure de notre Élément. Des propositions sont avancées sur les endroits où nous pourrions apporter des changements et être plus rentables.
- **Motion** sur le rapport dans son ensemble ainsi modifié.
- **Vote consigné #3 – motion adoptée.**

P/A/A É. Martel propose, avec l'appui de J. Langs : qu'un Comité de la structure soit créé, présidé par un membre de l'Exécutif, et composé des présidents des comités des finances et des Statuts. Ce comité aurait pour mandat

d'établir les priorités de l'Élément pour chercher à faire des économies et proposer des changements, et aussi d'examiner l'ensemble de la structure de l'Exécutif et du Conseil national, puis de procéder à ses travaux de la façon la plus rentable possible, soit par courriels et téléconférences.

- Une discussion a lieu sur la taille et la composition de ce comité, après quoi plusieurs motions sont proposées mais la motion originale ci-dessus est au bout du compte adoptée (Vote consigné #4, voir texte ci-dessous).
- G. Miller propose une **modification à la motion**, avec l'appui de R. Tarasco, à savoir que le Comité de la structure soit composé des présidents des Comités des finances et des Statuts, d'un directeur de chacun de ces comités et de deux autres membres choisis par le Comité lui-même.
- M. Jackson propose, avec l'appui de T. Friday, que cette question soit divisée en deux motions distinctes : une motion examinant le retrait des postes de directeur, et une autre explorant toutes les mesures d'économies possibles, soumises à un vote lors d'une téléconférence avant la tenue de la prochaine réunion du Conseil.
- B. Kingston décide que cette motion n'est pas recevable car elle n'est pas conforme à l'intention originale de la motion.

P/A/A M. Morison propose, avec l'appui de M.L. Romano, une modification à la modification originale, soit de la diviser en deux sections distinctes, à savoir les finances d'un côté et la structure de l'autre.

- C. Vidito-Milne **demande que la motion soit mise aux voix**, avec l'appui de J. Evangelho (sur la modification à la modification – examen séparé de la motion de M. Morison) – à mains levées : **motion rejetée**.
- On demande le **vote** sur la modification originale (travail à effectuer en même temps mais par un plus petit groupe composé de deux présidents, de deux directeurs et de deux autres membres – motion de G. Miller) – à mains levées : **motion rejetée**.
- On demande le **vote** sur la motion originale, telle que lue de nouveau par L. Budge (libellé original de É. Martel, voir ci-dessus).

Vote consigné #4 – motion adoptée à l'unanimité.

Suite du rapport du Comité des finances

F. Murphy fait savoir que le Comité a pris en compte toutes les observations sur la campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand, et procède à la lecture de la motion modifiée sur la campagne en question, soit :

P/A/A Le Comité propose que nous lancions une campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand en mai 2013, comme cela a déjà été discuté à la réunion du Conseil de novembre 2012, le but de la campagne étant d'encourager tous les

cotisants et toutes les cotisantes Rand à signer des cartes d'adhésion. Chaque membre qui signe une carte verra son nom entré dans un tirage en vue de gagner une tablette iPad.

Vote consigné #5 – motion adoptée à l'unanimité.

Discussion sur le rapport dans son ensemble :

B. Kingston précise que nous sommes toujours ouverts à des discussions avec d'autres Éléments en vue d'une fusion. Nous devrions aussi être prêts à contacter de nouveaux groupes de négociation. À l'heure actuelle, un groupe de l'Atlantique se syndicalise et discute avec l'AFPC. Cette voie devrait être examinée davantage après des discussions au CNA en juin.

Des détails sont ensuite communiqués sur des postes budgétaires spécifiques de l'État des investissements et dépenses.

Motion sur le rapport dans son ensemble.

Vote consigné #6 – motion adoptée à l'unanimité.

Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail

J. Langs présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion :

- Question : si le (la) représentant(e) de l'employeur et le (la) représentant(e) du syndicat font conjointement enquête, ce processus peut-il répondre au critère de « personne compétente »?
- B. Kingston répond que si deux personnes suivent la formation qui convient et peuvent travailler ensemble au sein d'une équipe, nous le permettrions.
- L'appel déposé par l'ACIA n'a toujours pas de date. L. Addario a essayé d'obtenir une réponse du représentant du Conseil du Trésor. Il se peut que cet appel n'aille pas de l'avant du fait que l'ACIA n'a pas de base pour faire un appel. Nous verrons s'il y a eu des communications du CT et nous essaierons aussi d'accélérer le processus.
- B. Kingston précise que la direction a accepté le processus de médiation pour les ESE.

Motion sur le rapport dans son ensemble ainsi modifié (proposé par G. Miller, avec l'appui de J. Langs).

Vote consigné #7 – motion adoptée à l'unanimité.

Rapport du Comité des questions générales

R. Cormier présente le rapport (voir ci-joint).

Discussion :

- Une question est posée à propos de la motion portant sur la présence de jeunes au Congrès afin de savoir comment les observateurs et

observatrices de la catégorie des jeunes seraient choisi(e)s. M. Morison propose qu'ils et elles soient mis(es) en candidature par leur section locale et/ou qu'ils et elles demandent à leur section de les appuyer; il leur faudrait participer activement à la structure d'ensemble de l'AFPC et être membres en règle. Leurs noms seraient ensuite présentés par leur VPR au Comité, la décision finale étant prise par le président national. On fait par ailleurs remarquer que la définition standard de l'AFPC pour les jeunes, soit 30 ans et moins, au moment de la demande, s'appliquerait.

Motion proposée par M. Morison, avec l'appui de R. Cormier.

Vote consigné #8 – motion adoptée.

Motion sur le rapport dans son ensemble ainsi modifié (M. Morison, R. Cormier).

Vote consigné #9 – motion adoptée à l'unanimité.

17. Statuts de l'AFPC : Interprétation du paragraphe 4(2)g) et du paragraphe 4(2)c)

B. Kingston fait remarquer qu'en ce qui a trait aux Statuts de l'Alliance, lorsque des membres ont des situations d'emploi différentes (congé de maternité, congé non payé, renvoi), le processus consiste à envoyer une lettre de demande à la présidente nationale de l'Alliance pour garder l'adhésion en règle. À l'heure actuelle, c'est la présidente nationale de l'Alliance qui déclenche le processus, le CEA votant sur les droits de ces membres à occuper des postes de l'AFPC ce qui, jusqu'à présent, incluait un poste d'un Élément. Il y aura une réunion la semaine prochaine pour discuter davantage de la question et de la décision qui en résultera, et qui aura des répercussions sur notre Élément. Pour le moment, du fait que le processus est en suspens, le VPER de l'Ontario a décidé que l'un(e) de nos délégué(e)s à la Conférence de la santé et de la sécurité de l'Alliance se verrait retirer son statut et n'assisterait pas à cette conférence.

Des cas particuliers sont ensuite abordés :

M. Jackson – situation dans sa région; B. Kingston prévient que R. Benson devra revoir la question du fait que le membre concerné a un emploi ailleurs.

S.A. Sullivan – situation dans sa région; B. Kingston conseille à J. Baldwin de parler de ce dossier à la prochaine réunion.

Une discussion a ensuite lieu sur la question des membres qui paient des cotisations, pour préciser l'intention de cet article des Statuts de l'Alliance.

18. Prochaine réunion du Conseil

B. Kingston fait savoir que la prochaine réunion du Conseil aura lieu les 6, 7 et 8 novembre 2013, que le cours de formation sur le TDFP durera trois jours et se tiendra les trois journées avant la réunion du Conseil, soit les 3, 4 et 5 novembre. Il ajoute que R. Tarasco sera le chef d'équipe, puis il précise qu'il a été en contact avec l'Alliance à propos de la formation et que les détails sont

actuellement mis au point. Les documents du cours seront remis aux participant(e)s avant qu'il ne débute.

19. Entrevues de départ

M. Vanson demande des renseignements sur ce processus, soit en personne ou en ligne, et cherche à savoir où vont les réponses, ce qu'il advient des entrevues, etc. Une brève discussion a lieu sur les points suivants :

- À l'ACIA, les entrevues en question sont envoyées au directeur exécutif et les points qui sont relevés de ces entrevues font l'objet de suivis, s'il y a lieu.
- Les gestionnaires de l'inspection ne devraient pas du tout participer à ce processus.
- Aucun gestionnaire n'a le droit de changer ce que vous dites lors d'une telle entrevue.
- La direction devrait être suffisamment éloignée afin de permettre à l'employé(e) de parler librement.
- Tout problème que vous pourriez avoir devrait être transmis au bureau national.

20. Divers

B. Kingston précise que des discussions ont eu lieu sur la remise sur pied d'un sous-comité chargé de modifier le système d'inspection à l'ACIA. Il prévient qu'à l'occasion de notre prochaine réunion du Conseil une période sera réservée lors de la journée des comités pour que ce sous-comité se réunisse. Son président sera R. Tarasco. Si vous êtes intéressé(e) à participer aux travaux de ce groupe, veuillez lui faire parvenir votre nom.

P/A/A Motion pour lever la séance - proposée par G. Miller avec l'appui de M. Morison - vote à mains levées – adoptée.

Procès-verbal présenté respectueusement par Debbie Ramsay

Rapport du Comité des finances et des communications

Le 9 avril 2013

Participant(e)s :

Fabian Murphy (premier vice-président exécutif national du Syndicat de l'Agriculture, et président de séance)
Erick Martel (directeur, École de la fonction publique du Canada et Commission de la fonction publique; secrétaire-archiviste)
Sue-Ann Sullivan (VPR Est de l'Atlantique)
Mike Vanson (VPR Nord de l'Alberta et T.-N.-O.)
Larry Budge (membre du personnel)

Membres absents :

Elena Beynon (VPR Nord de la Saskatchewan)
Elaine Massie (agente des relations de travail)

Finances :

Le Comité a examiné l'intégralité des états financiers vérifiés de 2012 remis par Ted Lupinski, CA, et a eu de très longues discussions sur les postes budgétaires.

Le Comité a aussi étudié de près le bilan, et discuté du but du fonds restreint de 500 000 \$ et de la nécessité de réévaluer les montants qui ont été établis il y a environ 10 ans. Ce fonds avait été créé comme fonds d'urgence en cas de la tenue d'un congrès d'urgence ou de grosses dépenses non prévues. Du fait que la technologie et divers moyens nous permettent de communiquer de façon plus efficace et rentable, le Comité est d'avis qu'il convient de maintenir ce montant tel qu'il est. Il le réévaluera lors de la prochaine réunion de novembre.

À la suite d'une recommandation de l'Exécutif, le Comité a discuté de la possibilité de plafonner le Fonds de justice sociale, et aussi de l'importance de respecter la résolution initiale et la volonté du congrès. Le Comité recommande que le Conseil laisse ce fonds tel qu'il est et le réévalue à l'occasion du Congrès de 2014.

Le Comité a aussi discuté de la situation financière de l'Élément en ce qui a trait aux prévisions budgétaires du Congrès de 2011 et de la nouvelle réalité causée par la diminution de nos effectifs. En moyenne, l'Élément reçoit par mois 30 \$ par membre. À l'heure actuelle, nous prévoyons un manque de quelque 276 000 \$ d'ici à la fin du cycle de trois ans, d'après les chiffres actuels.

Le Comité a examiné la situation financière du Syndicat de l'Agriculture à la lumière des récentes compressions imposées par le gouvernement Harper. Il étudie des mesures permettant de faire des économies et se dit ouvert à toutes les suggestions venant des membres du Conseil.

Le Comité a été chargé de déterminer le coût des recommandations des comités des Statuts et des questions générales.

Nombre total de membres : 8 131 en avril 2013, soit une diminution de 529 membres par rapport à novembre 2012.

Nombre de cotisant(e)s Rand : 745.

Nouveaux tarifs pour les voyages à compter du 1^{er} avril 2013 :

Petit-déjeuner	15,65 \$
Déjeuner	15,15 \$
Dîner	41,75 \$
<u>Faux-frais</u>	<u>17,30 \$</u>

Indemnité quotidienne 89,85 \$

Communications

Site Web :

La mise à jour et la gestion du site ont été confiées par contrat à la société J. Thompson Communications. Un rapport a été présenté, incluant des éléments analytiques (voir ci-joint). Le tarif horaire est de 125 \$ pour les consultations et de 50 \$ pour l'affichage sur le site. Pour ce qui est de la mise à jour, nous avons constaté une importante réduction des coûts relatifs au site Web. Le Comité des communications se dit très satisfait du niveau de service fourni à ce jour.

Campagne de recrutement de cotisant(e)s RAND :

Le Comité propose d'entreprendre une telle campagne en mai 2013, comme cela déjà été discuté à la réunion du Conseil de novembre 2012. Cette campagne a pour but d'encourager tous les cotisants et toutes les cotisantes Rand à signer des cartes d'adhésion. Chaque membre qui signe une carte pourra participer à un tirage dont le prix est une tablette iPad.

Motion proposée par Fabian Murphy
Avec l'appui d'Erick Martel

Présenté respectueusement

**Rapport du Comité des Statuts et des Règlements
Réunion du Conseil national du 9 avril 2013**

Composition du Comité :

Raphael Tarasco – président
José Evangelho – VPR SO Ontario
Milton Dyck – VPR Sud de la Saskatchewan
Jean Cloutier – VPR Est du Québec
Barb Kristjansson – VPR Manitoba NO Ontario Nunavut

Absente :

Danielle Moffet – directrice, Défense nationale

Points :

1. Examen de la structure du Syndicat de l'Agriculture

En raison de la perte prévue d'un certain nombre de membres dans un proche avenir, le Comité a procédé à l'examen de la structure du Conseil national du Syndicat de l'Agriculture et propose les modifications suivantes en vue de discussions :

La suppression des directeurs du MDN, de la CFP/ÉFPC et de la CCG, et la répartition des responsabilités de ces secteurs aux deuxième, troisième et quatrième vice-présidents exécutifs nationaux du Syndicat de l'Agriculture.

Membres touchés :

- 202 au MDN
- 662 à la CFP/ÉFPC
- 522 à la CCG

Justification :

Afin de mieux utiliser la structure actuelle, chaque VPR sera responsable dans sa région des CCSP locaux et régionaux, et travaillera en collaboration avec les vice-présidents exécutifs nationaux pour s'assurer que leurs membres continuent de recevoir des services de représentation adéquats.

Les vice-présidents exécutifs nationaux seront responsables du CCSP et du CSST au niveau national pour ces ministères.

Voir Annexe 1 (ci-jointe)

Coût total actuel des directeurs : 71 900 \$

Il s'agit du premier d'un certain nombre d'examens que nous devons entreprendre pour nous assurer que notre Conseil national tient compte des besoins de nos membres et aussi de nos responsabilités financières.

2. Formation sur la dotation dans la fonction publique

Le Comité propose que la formation relative au TDFP soit donnée avant notre prochaine réunion du Conseil national les 3,4 et 5 novembre 2013, le coût des 12 participant(e)s s'élevant à 32 940 \$.

Motion proposée par José Evangelho
Avec l'appui de Barb Kristjansson

3. Formation relative à l'éducation des adultes

Le Comité propose que cette formation soit donnée lors de notre réunion du printemps du Conseil national d'avril 2014.

Motion proposée par Milton Dyck
Avec l'appui de Jean Cloutier

Veillez envoyer vos questions ou autres commentaires à l'attention du président du Comité, Raphael Tarasco.

Raphael Tarasco propose, avec l'appui de José Evangelho, que le rapport du Comité des Statuts et des Règlements soit adopté.

**Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail
Le 9 avril 2013**

Participant(e)s :

Glenn Miller - 2^e vice-président national
Mariette Beaudet - VPR Ouest du Québec
Michele Jackson - VPR Sud de l'Alberta
John Langs - VPR Centre de l'Ontario
Terri Lee - VPR Ouest de la C.-B. et Yukon
Patrick St.-Georges - VPR Nord-Est de l'Ontario

Le point sur la santé et la sécurité

Rapport du CSSTN d'AAC – Glenn Miller

Lors de notre dernière réunion du Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité au travail d'AAC, nous avons de nouveau abordé la question des DEA, soit que nous attendons de connaître les installations qui désirent en acheter et mettre en place un programme pour nous présenter un dossier de rentabilité, après quoi nous évaluerons chaque cas individuellement et ferons parvenir nos recommandations au SM.

Nous travaillons toujours sur la préparation d'un manuel de référence à l'intention des comités locaux de la SST. Une norme sur les personnes compétentes pour procéder à des enquêtes sur les cas de violence dans le milieu de travail est presque prête et sera publiée. Par ailleurs, des mises à jour des politiques et directives sur le travail en isolement, les espaces clos et l'EPI seront bientôt publiées.

Une nouvelle boîte postale générique a été créée pour les comités locaux de la SST afin d'envoyer les procès-verbaux de leurs réunions au Comité d'orientation de la politique, ainsi que pour poser des questions et autres à ce Comité. Nous espérons ainsi améliorer les communications et les liens entre le Comité national et les comités locaux. Nous avons reçu un tableau de ventilation de toutes les installations à propos de leur Programme de protection contre les incendies, de leurs systèmes d'alarme, ainsi que des échéanciers pour les tests.

Le Comité se bat toujours avec l'employeur à propos du Règlement 20 et de l'obligation du CT relativement à une politique sur le harcèlement. Nous espérons régler ce problème d'ici peu de temps.

Nous travaillons aussi sur le plan de mise en application du Programme de prévention des risques, qui a été approuvé, pour les trois prochaines années, et qui fixe les priorités en matière d'élaboration et d'examen des programmes pour le prochain cycle prenant fin en 2015.

Nous avons eu par ailleurs des discussions sur le calendrier et les dispositions à prendre pour organiser nos réunions, ainsi que sur les restrictions en matière de voyage imposées par le CT. Nous avons malgré nous accepté d'essayer d'organiser une de nos réunions par téléconférence, ce que nous avons déjà fait par le passé mais avec un succès très limité. Nous allons néanmoins essayer de nouveau.

G. Miller - Avril 2013

Quelques problèmes ont été recensés aux comités de la sécurité des laboratoires et de la biosécurité qui ne procèdent pas à la formation, et qui se détachent de la structure du Comité national d'orientation de la politique. Nous continuons de nous pencher sur la question. Le SGH (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques) fait par ailleurs l'objet d'une grande quantité de travail du fait que ce système n'a pas été légiféré au Canada mais qu'il est toujours prévalant dans les milieux de travail.

ÉFPC - Bob Kingston

L'École est sur le point de mettre en application la politique sur la violence en milieu de travail, mais le nouveau coprésident de l'employeur veut y apporter quelques modifications. L'enquête sur le dernier incident en date n'est pas acceptable. La prochaine réunion aura lieu un peu plus tard ce mois-ci.

La CFP ne s'est pas réunie depuis un bon moment, mais nous espérons avoir des dates d'ici peu de temps.

MDN - B. Kingston

Le Ministère a maintenant en vigueur une politique sur la violence au travail qui est vraiment excellente. La politique sur le harcèlement est mise de côté et chaque situation sera examinée par le Comité de la SST en premier, après quoi si l'on conclut que la situation n'est pas conforme au Règlement XX, dans ce cas la situation sera examinée en vertu de la politique sur le harcèlement. Il n'y a probablement jamais eu de situation qui est allée jusque-là.

Il a été décidé que deux personnes faisant conjointement enquête pourraient répondre à la norme sur les personnes compétentes.

ACIA - John Langs/Bob Kingston

Le CSSTN de l'ACIA fait un pas en arrière avec le leadership en place. Le représentant de l'employeur pense en effet que la Partie II du Code canadien du travail et les Règlements y afférents ne s'appliquent pas à l'Agence, et refuse d'écouter quoi que ce soit en la matière. La politique sur la violence dans le milieu de travail dont l'élaboration avait commencé, est au point mort. Le Comité essaie conjointement d'en arriver à une liste de personnes compétentes pour procéder aux enquêtes. L'ACIA a déposé un appel sur une orientation que lui a donné RHDC. L'AFPC a été nommée comme répondant, ainsi Bob se prépare à agir. RHDC se rendra à la prochaine réunion.

CCG - Bob Kingston

Deux enquêtes ont été effectuées en vertu du Règlement XX, toutes deux ayant été renvoyées aux enquêteurs parce qu'elles ne précisaient pas une analyse des causes profondes ni de recommandations. La Direction des relations de travail a bloqué cette tentative de précision. Nous essayons de rencontrer le coprésident de la direction pour clarifier la situation, mais aucune date n'a été fixée pour le moment.

Négociation collective

ACIR - Terry Lee

L'équipe de négociation attend le rapport de la CIP. La médiation a été une véritable perte de temps puisque rien n'a été réalisé. On essaie d'arrêter des dates de réunions depuis un moment. Les ESE ont été rouvertes par l'AFPC, et l'Agence veut y ajouter un grand nombre d'autres postes. Nous nous penchons lentement sur la question car elle n'est pas prioritaire. L'accumulation de l'indemnité de départ se poursuit, ce processus ayant été plutôt énervant. L'équipe n'est pas disposée à abandonner cette indemnité.

ÉQUIPE TC - Pat St.-Georges

Nous essayons toujours de fixer des dates de réunions avec l'employeur. Le rapport de la CIP était quelque peu favorable, quoique 30 jours en retard, et l'employeur désire poursuivre certains points qui y figurent. Quelques indemnités provisoires ont été identifiées ainsi que des augmentations d'échelons pour des groupes tels que les EG. Le CT n'avance aucune date. L'équipe continue de travailler sur le plan de mobilisation et s'est engagé à ce qu'il se matérialise.

Les ESE nous occupent toujours autant mais le seul véritable retard est causé par un ministère. Entre-temps, nous continuons d'accumuler l'indemnité de départ.

Nous sommes conscients de la frustration que ressentent nos membres qui travaillent au sein de toutes les équipes de négociation, et désirons les remercier pour les tâches qu'ils accomplissent et qui sont bien souvent ignorées, mais qui sont pourtant vitales pour nos membres. Nous les remercions de leur dévouement, des longues heures passées loin de leurs proches, et de leur formidable travail.

Motion proposée par Glenn Miller
Avec l'appui de John Langs

**Rapport du Comité des questions générales
Le 9 avril 2013**

Composition du Comité

Meraiah Krebs - présidente
Charlene Vidito-Milne
Teri Friday
Rick Cormier - secrétaire-archiviste
Maria-Luiza Romano

Points en suspens –

1. Trousse d'orientation – Présentation en PowerPoint :
On a fait remarquer que cette trousse n'est pas complète et qu'elle n'a pas été envoyée au Conseil ni aux sections locales pour le moment, mais qu'elle a été traduite. Elle sera transmise au Conseil d'ici la fin du mois de juin. La trousse elle-même est prête et il suffit d'en faire la demande au bureau national.
2. Participation des jeunes – En dehors des membres du Syndicat de l'Agriculture :
Reconnaissance de l'influence du militantisme syndical sur nos propres enfants, mais le Comité est d'avis que cette question ne relève pas de son mandat.

Nouveaux points

1. Participation des jeunes

Une longue discussion a lieu sur la participation des jeunes à l'Élément. Nous avons examiné le bien-fondé de l'insertion d'une case sur la demande de délégué(e)s et observateurs et observatrices au Congrès, ce qui nous donnerait un meilleur aperçu de la démographie de notre leadership et de la participation des jeunes dans les sections. Le Comité a aussi discuté de la possibilité d'avoir une délégation de jeunes au Congrès, et en est arrivé à la proposition suivante :

MOTION :

Attendu que le Comité des questions générales a été chargé du portefeuille des jeunes, et
Attendu que les jeunes constituent un investissement dans l'avenir du Syndicat de l'Agriculture; par conséquent,
Nous demandons que deux (2) membres jeunes, à titre d'observateurs ou observatrices, bénéficient d'un financement intégral pour assister au Congrès triennal de 2014 du Syndicat de l'Agriculture à Winnipeg.

Justification :

S'assurer que les jeunes assistent à un Congrès national et profitent de cette expérience, en leur donnant la possibilité de voir comment fonctionne un congrès et de s'impliquer davantage dans les activités du Syndicat de l'Agriculture.

Cette proposition a été envoyée au Comité des finances pour en déterminer le coût, lequel a été fixé à 6 600 \$ pour les deux personnes en question.

2. Comité des droits de la personne

La prochaine réunion du Comité national des droits de la personne comprendra une séance stratégique avec l'AFPC à Ottawa durant la semaine du 10 juin. Le Comité espère avoir ainsi une vision davantage stratégique et un mandat mieux défini à la fin de sa réunion. Il se penchera sur les répercussions des compressions sur les droits de la personne mais se concentrera principalement sur l'amélioration de son mandat et l'élargissement de sa portée.

Le logo du le Comité a été choisi (voir ci-joint).

Le Comité travaille toujours sur des vidéos en vue de présentations au Conseil et au Congrès, et recherche des bénévoles du Conseil national pour prendre la parole sur des questions touchant les droits de la personne, devant une caméra. Toute personne intéressée est priée de s'adresser à la directrice des DP.

3. Formation sur les droits de la personne

Il a été de nouveau question du fait que les membres du Conseil qui n'ont pas suivi de formation sur les droits de la personne devraient essayer de suivre un tel cours dans leurs régions d'attache.

Motion proposée par Meraiah Krebs
Avec l'appui de Rick Cormier

National Council
Conseil National

Avril 2013

Recorded Votes/Votes Consignés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Beaudet, Mariette	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Beyon, Elena	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Cloutier, Jean	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Cormier, Rick	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Dyck, Milton	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Evangelho, José	3	1	1	1	1	1	1	2	1
Friday, Teri	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Jackson, Michele	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Kristjansson, Barb	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Langs, John	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lee, Terri	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Martel, Érick	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Miller, Glenn	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moffet, Danielle	1	1	3	1	1	1	1	1	1
Morison, Meraiah	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Murphy, Fabian	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Romano, Maria-L.	1	1	1	1	1	1	1	1	1
St-Georges, Pat	1	1	2	1	4	1	1	1	1
Sullivan, Sue-Ann	1	1	2	1	1	1	1	2	1
Tarasco, Raffael	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Vanson, Mike	1	1	1	1	1	1	4	2	1
Vidito-Milne, Charlene	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Kingston, Bob	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent